



REGLES DU Foot à 5

Art. 1 : TEMPS DE JEU

Les matchs se disputent en deux mi-temps de 10 minutes, avec une pause de 5 minutes entre chaque période et un échauffement de 5 minutes

Art. 2 : LE RESPECT

Le respect de l'arbitre et/ou le respect des adversaires en auto-arbitrage est essentiel.

Toute contestation peut donner lieu à une sortie du joueur pendant 2 minutes selon appréciation de l'arbitre, voir d'un remplacement définitif du joueur:

Art. 3 : LE TACLE OU JEU A TERRE

Le tacle en direction d'un joueur est interdit, il est sanctionné automatiquement d'un pénalty et d'une expulsion si l'arbitre considère qu'il met en danger l'adversaire. (Tacle offensif inclus)

Tout jeu au sol sera sanctionné par l'arbitre.

Art. 4 : LES REMISES EN JEU / TOUCHES

Les remises en jeu se font au pied.

Le joueur a 4 secondes pour faire la remise en jeu sous peine de rendre le ballon à l'équipe adverse.

Art. 5 : LES CHANGEMENTS

Chaque équipe a droit aux changements (nombre de joueur illimité).

La Demande devra être faite auprès de l'arbitre qui arrêtera le jeu.

Art. 6 : LE GARDIEN

Le gardien de but ne peut pas prendre le ballon à la main suite à une passe volontaire de ses joueurs.

Il se doit aussi de ne pas sortir de sa surface. C'est lui qui fait tous les engagements.

Le gardien a interdiction de dépasser le milieu du terrain lors d'une relance à la main ou d'un engagement.

Dans le jeu le gardien a possibilité, aux pieds, d'envoyer le ballon au-delà de la ligne médiane.

Art. 7 : LE PENALTY (Shoot out) :

Au bout de 3 fautes commises par une équipe, cette dernière sera sanctionnée par un penalty.

Lorsque qu'il y a un penalty, tous les joueurs

doivent rester dans le camp adverse. Ce n'est que lorsque le tireur a frappé que tout le monde peut faire action de jeu.

(Shoot out = Face à face contre le gardien)

Art. 8 : LES FILETS

Il est interdit de s'accrocher aux filets.

Dès que le ballon touche les filets, le ballon est remis à l'adversaire sauf si le gardien dévie le ballon sur les filets qui se trouvent derrière lui, dans ce cas il garde la possession du ballon.

Art. 9 : L'ENGAGEMENT

L'engagement après un but doit s'effectuer lorsque les deux équipes se trouvent dans leur camp et après le coup de sifflet de l'arbitre.

Art. 10 : L'ANTIJEU

Tout acte d'antijeu sera sanctionné par une faute voir un penalty.
(Sortie volontaire et répétitive du ballon sur les filets, gain de temps...)

Art. 11 : LE FAIR-PLAY

L'organisation se réserve le droit de ne pas conserver une équipe en ligue si elle ne respecte pas les règles de Fairplay de part son état d'esprit ou de son classement au Fairplay.

CONSEILS

Echauffez-vous avant chaque match.

La pratique du Foot à 5° est déconseillée aux personnes cardiaques et aux femmes enceintes.



Dossier inscription à compléter par l'équipe

Tournoi d'Inauguration – 25 novembre 2017

Nom de l'équipe	Nom / Prénom / Mail	Téléphone	J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter ! Signature
Capitaine			
Joueur 1			
Joueur 2			
Joueur 3			
Joueur 4			
Joueur 5			
Joueur 6			
Joueur 7			
Joueur 8			

Chaque joueur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles de sécurité.